

PAIX INTROUVABLE: LA COURSE AU MIRAGE...

Dans notre exposé du 3 mai, nous émettions des doutes sur les résultats de la Conférence à Quatre, qui se tient présentement à Paris. Les diplomates démocratiques renouvelant en cela les plus pures théories fascistes discutent en Consistoire secret; ils prennent position afin d'étayer le jour voulu leur argumentation décisive au jour J. Traité de Paix! Que veut-on dire par là? Ce qui est inclus dans tout traité de ce genre c'est le futur germe de guerre qu'on fera lever à la première nécessité, les exemples nombreux qui nous viennent à la mémoire prouvent que si la raison du plus fort est toujours la meilleure, cela s'applique dans les expressions de force, mais pas dans les buts intimes des hommes, le Traité de Westphalie n'étayait-il pas les revendications hitlériennes comme le Traité de Versailles 1871 donnait des arguments à la Revanche française.

L'Anchluss, refusé aux Autrichiens en 1918 n'a-t-il pas été une des bases de la guerre? La Ligne Curzon acceptée par l'U.R.S.S., n'a-t-elle pas été le point déterminant de son intervention de 1939 contre la Pologne? Non, les arbitrages où les parties contractantes mettent en jeu les épreuves de force pour étayer des droits artificiels... ce n'est pas la paix, c'est la guerre dans les serviettes diplomatiques.

Un avantage a été donné à la France et aux U. S. A., on sait que les puissances appelées à discuter des traités de paix avec les satellites de l'Allemagne détenaient ce droit, du fait de leur belligérance. Or nous n'aurions pas cette qualité vis-à-vis de la Bulgarie et les U.S.A. ne l'avaient pas vis-à-vis de la Finlande, on comprend aisément pourquoi, malgré des affinités certaines, l'U.R.S.S. déclara la guerre 24 heures à la Bulgarie, et pour les mêmes raisons intervint au Japon. Toutefois, le droit de discussion n'ouvre pas le droit de décision; le vote sur le traité ne restant qu'aux belligérants; notons que la voix de certains pays dans les discussions peut influencer les décisions, espérons-en une bienfaisante orientation.

Le problème allemand, joint au problème autrichien, a été à peine abordé et renvoyé, des facteurs de toutes sortes venant imprimer à la discussion des difficultés économiques territoriales et administratives compliquées en effet. Si l'U.R.S.S. est encore capable d'assurer une occupation prolongée de l'Allemagne, il n'en va pas de même pour les autres partenaires, les soldats américains et anglais se demandent ce qu'ils font sur le continent alors que la guerre est terminée, du point de vue économique cela représente une masse productive réduite à l'inaction et dont l'entretien est un gouffre, c'est pourquoi du côté anglo-saxon on penche vers un contrôle par Commissions Internationales.

Le règlement italien n'a pu se faire, six solutions de démarcation de la frontière italo-yougoslave n'ont pu mettre les antagonistes d'accord; protestations, manifestations se succèdent, contradiction des filiales communistes en désaccord, provisoire d'ailleurs, en France, en Allemagne, en Italie et en Yougoslavie, où l'orientation nettement nationaliste des partis communistes, accentue les difficultés. Les colonies italiennes restent le plat de résistance, on sait que les Anglo-Saxons recherchent une combinaison qui rattacherait la Libye à un état indépendant (influencé par l'Angleterre) et l'Érythrée à la Côte des Somalis anglaise, ce qui donnerait le commandement stratégique du passage de la mer Rouge et du détroit de Bab-el-Mandeb, entre les main» anglaises, protection de la Route Impériale. Ne quittons pas l'Italie sans signaler que l'U.R.S.S. réclame 300 millions de dollars-or à l'Italie à titre d'indemnité de guerre, dont la plus grande partie irait à la Yougoslavie et l'autre à la Grèce... le voilà l'or de Moscou si cher à une certaine propagande, malheureusement les finances italiennes étant renflouées par le Trésor Britannique; en fait, les 300 millions de dollars seraient payés par... les Anglais. Ces chers Alliés sont-ils assez corrects entre eux et quelle honnêteté dépourvue de toute arrière-pensée dans leurs rapports!

Enfin, nous terminerons cette revue par un coup d'œil sur les États arabes, ici nous touchons l'horrible problème juif. L'inconciliabilité des deux peuples est plus qu'une incompatibilité d'humeur, le peuple Juif pourra-t-il se constituer en État palestinien? Comment sera-t-il géré? et sous quelles influences?... A-t-on le droit d'imposer une immigration dans un territoire où déjà la guerre farouche des races et des intérêts sor-

dides entraînent des massacres et des assassinats? Fera-t-on intervenir les armées puissantes anglaises et américaines pour imposer à des peuples le droit de ne pas disposer d'eux-mêmes?... Charte de l'Atlantique... Vieux lampion... la fête est finie... va rejoindre les accessoires que l'on ressortira pour la prochaine fête... va au capharnaïim avec la démocratie... la Liberté... l'indépendance... quand le sang coulera... tu reprendras ta place pour éclairer le Bal... que Satan conduit toujours, hélas!
